**ARRÊTÉ N° ..../......**

**PORTANT INTEGRATION DIRECTE**

**M .....................................,**

**Le Maire (ou Le Président) de.................................................**

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l’intégration,

Vu le décret n°…… du ………… portant statut particulier du cadre d’emplois de ……………………. *(Cadre d’emplois d’origine),*

Vu le décret n°…… du ………… portant statut particulier du cadre d’emplois de ……………………. *(Cadre d’emplois d’accueil),*

Vu la délibération n°…… en date du ………… créant un emploi de ………… à temps complet *(OU à temps non complet à raison de … heures hebdomadaires),*

Vu le tableau des effectifs,

Vu la déclaration de vacance d'emploi n°…… du ………… publiée le …………, effectuée auprès du Centre de Gestion,

Vu la demande écrite d’intégration du …………, présentée par M ……………………, à compter du ……,

Vu l’arrêté n° …… du …………, fixant la dernière situation de M………………… au grade de …………, au…… échelon, Indice Brut ……, Indice Majoré ……, avec une ancienneté de …………,

Considérant que les corps ou cadre d’emplois d’origine et d’accueil relèvent de la même catégorie statutaire (A, B ou C) et qu’ils sont de niveau comparable au regard des conditions de recrutement ou du niveau des missions prévues par leurs statuts particuliers respectifs,

ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** A compter du ……, M…… est intégré(e) dans le cadre d’emplois des …………………………………, au grade de …………………………………, à temps complet *(****OU*** *à temps non complet à raison de …… heures hebdomadaires).*

**ARTICLE 2** : M..........est classé(e) au …… échelon, indice brut …..,indice majoré …, avec un ancienneté de ………….

**ARTICLE 3 :**  Le présent arrêté sera :

* Notifié à l'intéressé(e),
* Transmis au représentant de l’Etat,
* Transmis au comptable de la collectivité,
* Transmis à la Présidente du Centre de Gestion

Fait à…………Le…………………

Signature de l’autorité territoriale

Notifié à l’agent le :

(date et signature)

Le Maire (ou Le Président) certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l’objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d’un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).